



Notre curriculum de la prématernelle à la 12^e année est désuet et doit être renouvelé. Le MÉCF réévalue régulièrement son curriculum et ses ressources afin qu'ils soient adaptés aux priorités et aux valeurs éducationnelles des TNO. Or, il est normal que l'examen et le renouvellement du curriculum passent par la recherche des options possibles. Le MÉCF a donc fait des recherches sur les approches des autres provinces et territoires à l'égard des programmes d'études, s'attardant notamment à la Colombie-Britannique, à l'Alberta, à la Saskatchewan, au Manitoba et au Yukon. * *Veuillez noter que l'étude du curriculum de l'Alberta a été faite avant le récent dépôt de l'ébauche du nouveau programme de maternelle à 6^e année.*

Les TNO entretiennent depuis longtemps une relation étroite avec le ministère de l'Éducation de l'Alberta en ce qui concerne le curriculum et l'évaluation à grande échelle des élèves. Puisque le ministère de l'Éducation de l'Alberta modifie actuellement ses programmes d'études pour l'ensemble des matières et des niveaux entre la maternelle et la 12^e année, le système d'éducation des TNO devra inévitablement subir d'importants changements lui aussi : l'implantation du nouveau curriculum nécessitera une grande refonte systémique et des ressources supplémentaires pour mener à bien la transition.

Aux TNO, l'élaboration d'un curriculum et des programmes connexes doit permettre de répondre aux besoins et aux intérêts des élèves et des collectivités. Le curriculum doit être ancré dans les visions du monde autochtones, en plus de refléter l'identité des enfants du Nord et de les aider à réaliser tout leur potentiel.

La présentation qui suit offre un survol du document de travail qui décrit les travaux d'exploration menés par le MÉCF à l'égard du renouveau du curriculum de la prématernelle à la 12^e année aux TNO. Elle fait donc office de point de départ commun pour poser des questions, relever des problèmes et formuler des commentaires. Les renseignements recueillis pendant ces échanges serviront à orienter les décisions entourant le renouveau du curriculum ténois et les futurs partenariats.



Plan de la présentation

- Comprendre le curriculum
 - *Créer, adapter, adopter*
 - *Un curriculum qui répond aux objectifs des TNO*
 - *Des programmes ténois*
 - *Cours conçus localement*
 - *Programmes spécifiques aux TNO*
- Derniers développements en Alberta
- Recherche sur les programmes d'études
 - *Thèmes de recherche*
 - *Constatations*
 - *Aspects nécessitant un examen plus poussé*
- Échéancier proposé
- Avant de prendre une décision
- Questions et commentaires

La présentation couvrira les sections suivantes :

Comprendre le curriculum – Cette section donnera de l'information générale sur le curriculum. Elle décrit brièvement :

- Ce qu'implique l'élaboration du curriculum dans le système d'éducation ténois (prématernelle à 12^e année)
- Les objectifs des TNO en matière d'éducation
- Ce qui ne changera pas dans le système d'éducation en dépit du renouveau ou d'un changement de partenaires

Recherche sur les programmes d'études – Cette section résume les travaux qu'a menés le MÉCF pour déterminer à quel point les curriculums des quatre provinces de l'Ouest canadien concordent avec les objectifs des TNO. Elle décrit les questions et la méthode ayant servi à la recherche, en plus de présenter les constatations qui en ont découlé, en les regroupant sous quatre thèmes, selon ce qui est nécessaire pour atteindre les objectifs des TNO en éducation.

Échéancier proposé – Cette diapositive présente l'échéancier proposé pour la prise d'une décision concernant le curriculum et sa mise en œuvre subséquente.

Avant de prendre une décision – Pour qu'on puisse prendre une décision éclairée quant au curriculum des TNO, il faudra comprendre les récents changements apportés aux programmes d'études en Alberta, et aussi se pencher de plus près sur les différents aspects que le MÉCF devra considérer avant de s'engager avec une province partenaire.

Questions et commentaires – À cette étape, ce sera l'occasion de vous exprimer.



Comprendre le curriculum

- L'objectif général du système d'éducation des TNO est de former des **Ténois compétents**.
- Le curriculum sert avant tout de base aux enseignants pour la planification de l'enseignement et l'évaluation des élèves.
- Le curriculum définit les concepts, les attitudes et les compétences que les élèves sont censés maîtriser à différents stades de leur développement.
- L'élaboration d'un curriculum nécessite des ressources financières et humaines considérables, ainsi que du temps.



3

L'objectif général du système d'éducation des TNO est de faire de chaque Ténois une **personne compétente**, soit une personne qui fait preuve d'intégrité dans ses relations avec elle-même, les autres, la nature et le monde spirituel. Par ces relations, elle s'épanouit et progresse sur les plans physique, mental, affectif et spirituel.

En vertu de la *Loi sur l'éducation*, le MÉCF est responsable de l'établissement et de l'approbation du curriculum pour toutes les matières, de la prématernelle à la 12^e année.

Une fois approuvés, les documents pédagogiques sont envoyés aux organismes scolaires et ajoutés à la liste des programmes ténois approuvés qui seront enseignés dans toutes les écoles du territoire, à tous les élèves.

Le curriculum sert avant tout de base aux enseignants pour la planification de l'enseignement et l'évaluation des élèves. Il arrive parfois que des *documents de soutien* (ex. plans d'unité ou de leçon, ressources recommandées pour les enseignants ou les élèves) soient élaborés pour accompagner le curriculum. Le curriculum définit les concepts, les attitudes et les compétences que les élèves sont censés maîtriser à différents stades de leur développement.

De nos jours, le curriculum accorde moins d'importance aux résultats d'apprentissage et mise davantage sur les « compétences ». Les résultats d'apprentissage s'attardent au contenu enseigné, tandis que les compétences sont de nature plus holistique : elles mettent l'accent sur les connaissances, les habiletés, les attitudes et les valeurs qu'une personne compétente doit connaître et avoir pour affronter n'importe quelle situation.

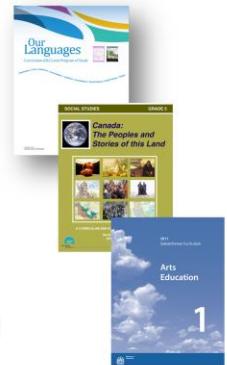
Le renouveau du curriculum ténois de la prématernelle à la 12^e année prévoit une transition vers des programmes axés sur les compétences, où les pratiques et consignes d'enseignement seront plus en phase avec la recherche et la théorie relatives à l'enseignement moderne, aux neurosciences cognitives et aux sciences de l'apprentissage.

La création du curriculum et des outils d'évaluation demande beaucoup de temps, de ressources humaines et d'expertise. Les enseignants doivent par ailleurs être soutenus dans l'utilisation du curriculum, ce qui nécessite également des ressources humaines et financières.

Comprendre le curriculum

Créer, adapter, adopter

- **Créer** : Certains programmes sont créés aux TNO et incluent un contenu spécifique aux élèves ténois, pertinent pour eux.
- **Adapter** : Certains programmes s'inspirent de ce qui se fait dans d'autres provinces/territoires; certains changements sont alors nécessaires pour adapter le contenu à la réalité ténoise.
- **Adopter** : Certains programmes utilisés dans d'autres provinces/territoires sont adoptés tels quels (ex. mathématiques de niveau secondaire).



Pour un territoire peu peuplé comme les TNO, il est impossible de créer des programmes et des outils d'évaluation pour toutes les matières et tous les niveaux, vu les ressources humaines et financières à notre portée.

C'est pourquoi les TNO ont adopté une approche de type « créer, adapter, adopter » en ce qui concerne l'élaboration du curriculum. Cela signifie que le MÉCF créera son propre programme lorsqu'il en aura la possibilité, mais sinon, il adaptera ou adoptera celui d'une autre province ou d'un autre territoire pour le mettre en place aux TNO.

Créer : Le MÉCF a eu l'occasion de créer à l'interne certains programmes, guides et ressources d'enseignement. Exemples :

- Programme *Nos langues* (axé langues autochtones), prématernelle à 12^e année (2020)
- Prématernelle/maternelle (2017)
- Programme d'études sociales de 4^e année
- Programme d'études en santé et bien-être, 4^e à 9^e année (version provisoire 2021)
- Études nordiques 10 (2015)
- Sciences empiriques 10-20-30 (2006)
- Alphabétisation assistée par les technologies de l'information et de la communication (2012)
- Dene Kede (1993) et Inuuqatigii (1996)
- Grande diversité de cours mis sur pied localement (en partenariat avec les organismes scolaires ou les gouvernements autochtones)

Adapter : Parfois, les TNO adaptent les programmes d'études d'autres régions, en modifiant les objectifs et le contenu en fonction du contexte des TNO. Exemple :

- Le programme d'études sociales des TNO (1^{re}, 2^e, 3^e et 5^e année) (2012) a été adapté du Manitoba.

Adopter : Dans d'autres cas, les TNO adoptent des programmes d'études d'autres régions sans y apporter de changements.

Exemples :

- Programme de mathématiques de l'Alberta (1^{re} à 9^e année)
- Programme d'arts de la Saskatchewan (1^{re} à 9^e année)
- Programme d'études secondaires de l'Alberta (10^e à 12^e année)

Les programmes d'enseignement et les outils d'évaluation qu'utilisent actuellement les écoles des TNO sont de bonne qualité, mais néanmoins désuets. Malheureusement, le MÉCF n'est pas en mesure d'actualiser rapidement le curriculum par la création de nouveaux programmes sur mesure pour toutes les matières couvertes et tous les niveaux (prématernelle à 12^e année). Il est impossible, pour le GTNO, d'élaborer tous les programmes à partir de zéro.

Comprendre le curriculum

Un curriculum qui répond aux objectifs des TNO

- Le curriculum doit refléter les cultures, les langues et l'identité des élèves ténois.
- Le curriculum doit être axé sur les compétences :
 - Stimuler les intérêts, l'autonomie et l'engagement des élèves
 - Être pertinent à la vie des élèves, répondre à leurs besoins
 - Révéler les compétences, idées et attitudes modernes qui favorisent le succès des élèves et les aident à devenir compétents
 - Valoriser la pensée critique et les compétences polyvalentes (et non la simple mémorisation)



Le curriculum doit refléter les cultures, les langues et les identités qu'on retrouve aux TNO.

Un curriculum axé sur les compétences :

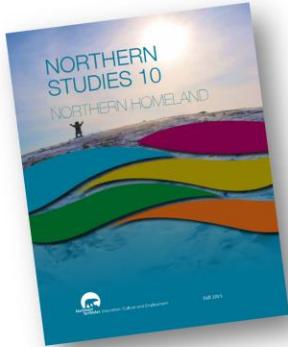
- ✓ stimule les intérêts, l'autonomie et la capacité d'agir des élèves;
- ✓ est pertinent à la vie des élèves et répond à leurs besoins;
- ✓ révèle de nouveaux concepts modernes (compétences, idées, attitudes) qui aideront les élèves ténois à bien se débrouiller pendant toute leur vie et à devenir des personnes compétentes;
- ✓ valorise la pensée critique et les compétences polyvalentes (plutôt que la simple mémorisation).

Voici quelques exemples de programmes ténois axés sur les compétences :

- Programme d'études axé sur le jeu, pour les enfants de prématernelle et de maternelle
- Programme *Nos langues* (prématernelle à 12^e année)
- Programme d'études en santé et bien-être, 4^e à 9^e année
- Cours Études nordiques 20 (en préparation)

Comprendre le curriculum

Des programmes ténois



Les perspectives et visions du monde autochtones doivent continuer d'être prises en compte.

- *Dene Kede*
- *Inuuqatigiit*
- Programme *Nos langues* (axé langues autochtones)
- Études nordiques 10, 20 et 30



Au fil des ans, les TNO ont déployé beaucoup d'efforts pour se doter d'un système d'éducation qui reflète et respecte les langues, cultures et visions du monde des élèves ténois.

Notre système actuel compte un ensemble de programmes fondamentaux qui ne peuvent être reproduits ou substitués par des programmes d'autres régions.

Notre curriculum et sa documentation connexe doivent être conçus ou adaptés de manière à intégrer les perspectives, visions du monde et systèmes de connaissances des Autochtones. Les recherches actuelles montrent une grande concordance entre les visions du monde autochtones et les programmes pédagogiques axés sur les compétences.

Les TNO ont déjà pris des mesures pour élaborer et mettre en œuvre un curriculum panterritorial composé de programmes qui, au-delà de tenir compte des perspectives et des visions du monde des peuples autochtones ténois, les célèbrent et y voient des éléments fondamentaux.

Les programmes suivants demeureront en vigueur partout aux TNO :

Les programmes ***Dene Kede*** et ***Inuuqatigiit*** resteront les pierres d'assise des activités d'enseignement et d'apprentissage aux TNO. Tout changement au curriculum devra tenir compte de ces documents fondamentaux.

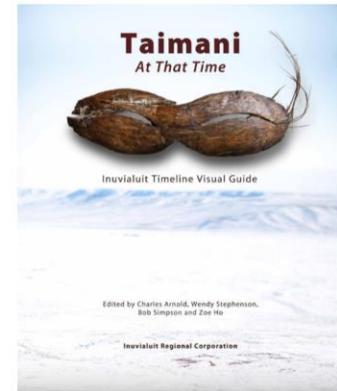
Le programme ***Nos langues*** restera le principal programme d'études axé sur les langues autochtones aux TNO.

Le programme **Études nordiques 10** restera un programme obligatoire pour tous les élèves ténois, tandis que les programmes **Études nordiques 20 et 30** (en préparation) veilleront à ce que les élèves continuent d'acquérir des connaissances sur les traités, les revendications territoriales et l'histoire des TNO.

Comprendre le curriculum

Cours conçus localement

Les élèves peuvent obtenir des crédits d'études secondaires en suivant des cours principalement conçus à l'échelle locale par leur collectivité, leur région ou leur gouvernement autochtone.



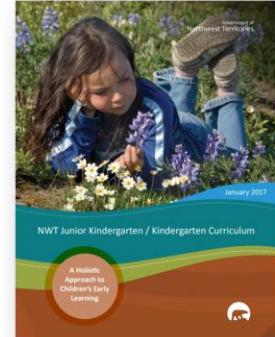
On continuera d'encourager et d'appuyer les organismes scolaires pour qu'ils créent des cours locaux répondant aux besoins pédagogiques des élèves de leur région.

Les élèves pourront ainsi obtenir des crédits d'études secondaires en suivant des cours principalement conçus par leur collectivité, leur région ou leur gouvernement autochtone.

Comprendre le curriculum

Programmes spécifiques aux TNO

- Programme axé sur le jeu (prématernelle et maternelle)
- Apprentissage à distance du Nord
- Enseignement en langues autochtones
- Enseignement du français langue première et langue seconde
- Éducation confessionnelle



Les programmes spécifiques aux TNO demeureront en vigueur, bien que certains aspects pourraient devoir être adaptés une fois le nouveau curriculum implanté. Parmi ces programmes, notons ce qui suit :

Le **programme d'études axé sur le jeu, destiné aux enfants de prématernelle et de maternelle**, continuera d'être offert dans toutes les écoles; avec l'arrivée d'un nouveau curriculum pour les enfants de 1^{re} année, il faudra toutefois veiller à ce que ce programme assure une transition harmonieuse entre la maternelle et la 1^{re} année. L'ensemble des programmes de prématernelle et de maternelle pourraient d'ailleurs aussi devoir être ajustés pour faciliter cette transition.

Le programme **Apprentissage à distance du Nord** demeurera en vigueur, mais il se pourrait que les cours offerts soient adaptés en fonction du nouveau curriculum.

L'**enseignement en langues autochtones** continuera d'être offert, **y compris dans les programmes de base et les programmes d'immersion**. On continuera d'offrir de la formation et du soutien aux moniteurs de langues autochtones et aux écoles pour la mise en œuvre du nouveau programme *Nos langues*.

L'**enseignement du français langue première et langue seconde** continuera d'être offert, **y compris dans les programmes de base, les programmes d'immersion et les programmes intensifs**, mais certains ajustements pourraient être requis avec l'arrivée d'un curriculum renouvelé.

L'**éducation confessionnelle** continuera d'être offerte dans les **écoles catholiques de Yellowknife**.



Les derniers développements en Alberta

- Le MÉCF collabore depuis longtemps avec le ministère de l'Éducation de l'Alberta.
- L'Alberta procède actuellement à une refonte de son curriculum et prévoit déployer ses programmes pour les enfants de la maternelle à la 6^e année à compter de l'année scolaire 2021-2022.
- Les TNO ont besoin d'un nouveau curriculum, que ce soit avec l'Alberta comme principal partenaire ou avec une autre province.
- Tout changement au curriculum des TNO devra être considéré avec soin pour veiller à ce qu'il soit conforme aux objectifs pédagogiques des TNO et à ce qu'il convienne le mieux possible aux élèves de la prématernelle à la 12^e année.

9

Alors que le MÉCF procède au renouveau de son curriculum des TNO, il est important de garder en tête et de reconnaître que les TNO ont une relation de longue date avec Alberta Education.

L'Alberta prépare son nouveau curriculum depuis 2009. Bien que cette transition ait été accueillie favorablement par les TNO au départ, l'évolution récente de ce travail nous amène à penser qu'il faudra prendre soin de bien évaluer ce nouveau curriculum avant de l'adopter.

Comme mentionné précédemment, le nouveau curriculum provisoire de l'Alberta pour les élèves de la maternelle à la 6^e année a été présenté le 30 mars 2021. Les instances albertaines ont déjà indiqué qu'elles mettraient à l'essai ce curriculum à l'automne 2021 auprès des écoles intéressées.

Les TNO, eux, ont besoin d'un nouveau curriculum, que ce soit avec l'Alberta comme principal partenaire ou avec une autre province.

Le MÉCF a entrepris d'examiner les curriculums utilisés dans les quatre provinces de l'Ouest du Canada, dont celui de l'Alberta, pour déterminer lequel se rapproche le plus de l'objectif ténois d'adopter un curriculum axé sur les compétences. Ce travail de recherche s'est articulé autour des options possibles pour les TNO, et les diapositives suivantes présenteront les recherches entreprises par le MÉCF et les résultats de celles-ci.



Recherche sur les programmes d'études

De 2018 à 2020, le MÉCF a cherché à savoir quelles provinces de l'Ouest canadien (Colombie-Britannique, Alberta, Saskatchewan et Manitoba) étaient le mieux alignées sur les priorités ténoises en éducation.

Les questions suivantes ont été posées :

1. Laquelle des provinces de l'Ouest canadien a les priorités et orientations qui concordent le plus avec celles des TNO sur les plans des programmes d'études, de l'évaluation et des autres volets du système d'éducation?
2. À la lumière de cette réponse, quelles seraient les implications pour les TNO si ceux-ci revoient leur relation avec l'Alberta ou s'associent à une autre province?

10

En 2019, Malatest, une société de recherche établie en Alberta, a été engagée pour examiner et évaluer la concordance des programmes d'études de prématernelle à 12^e année des provinces de l'Ouest canadien avec les priorités et objectifs en éducation des TNO.

Ces provinces ont été choisies en raison de leur composition démographique (qui justifie une représentation autochtone dans leur curriculum), de leur proximité géographique (pour le perfectionnement professionnel) et de la relation de travail de longue date du MÉCF avec elles (dans le cadre du Protocole de l'Ouest et du Nord canadiens) pour l'élaboration des programmes d'études du niveau de la maternelle à la 12^e année.

La recherche menée par le MÉCF a abouti à l'élaboration d'un document qui propose diverses options pour améliorer les résultats des élèves ténois de la prématernelle à la 12^e année.

Voici en quoi a consisté cette recherche :

- Examiner les approches adoptées par les provinces de l'Ouest canadien à l'égard des programmes axés sur les compétences et des autres éléments clés du système d'éducation, dont l'évaluation des élèves et la prise en compte des perspectives autochtones.
- Déterminer le degré de concordance relative de chacune des administrations par rapport aux priorités et objectifs des TNO.
- Décrire les implications pratiques (risques et possibilités) d'un changement (ou non) du système d'éducation dans les aspects étudiés.

À noter : Le travail de recherche n'a pas pris en compte les coûts, les échéanciers et la planification détaillée d'une mise en œuvre qui pourrait découler des décisions prises sur la base du document de travail.

Recherche sur les programmes d'études

Thèmes de recherche

- Thème 1 : Curriculum axé sur les compétences (être une personne compétente)
- Thème 2 : Inclusion des perspectives autochtones
- Thème 3 : Intégration scolaire (tous les enfants et les jeunes ont leur place dans la classe)
- Thème 4 : Outils d'évaluation à grande échelle



11

Méthode de recherche

Malatest a examiné, en fonction d'un ensemble exhaustif de 34 priorités éducatives ténoises, divers documents pédagogiques et stratégiques se rapportant à différents niveaux scolaires et à diverses matières. Les priorités éducatives utilisées comme critères ont été ciblées grâce à de nombreux processus de consultation publique réalisés entre 2010 et 2019 dans l'ensemble des TNO.

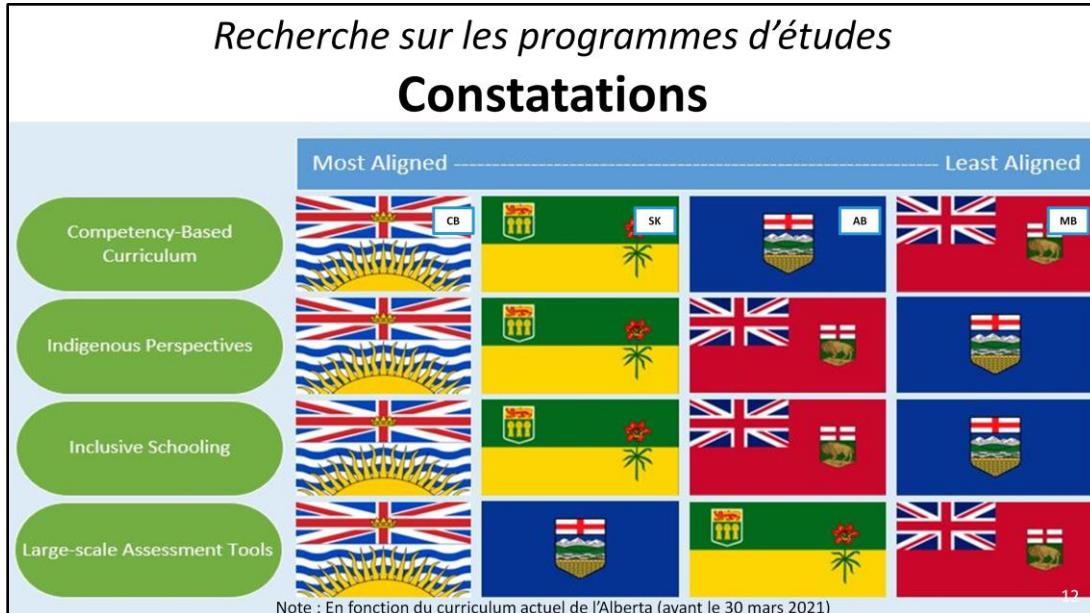
Les constatations ont été regroupées sous quatre grands thèmes :

Thème 1 : Curriculum axé sur les compétences – « Être et devenir un Ténois compétent » est le mot d'ordre dans l'élaboration du nouveau curriculum des TNO, où les compétences sont des éléments structurants interreliés qui forment la charpente de ce que la personne sait et sait faire. Ces compétences englobent les aptitudes et valeurs, mais ne s'y limitent pas; le programme accorde aussi une valeur moindre aux faits et aux habiletés appris hors contexte. Dans son cadre, les élèves doivent entre autres savoir comment faire des choix et recourir aux ressources dans différentes situations. Armée de compétences, une personne saura autant se débrouiller dans la nature que résoudre un problème inédit en contexte scolaire ou professionnel. C'est pourquoi, de nos jours, la plupart des systèmes d'éducation adoptent un curriculum axé sur les compétences.

Thème 2 : Inclusion des perspectives autochtones – Depuis que l'éducation est devenue une compétence territoriale en 1967, les TNO poursuivent une même vision : que le curriculum et les ressources pédagogiques des écoles reflètent notre population autochtone à tous les niveaux scolaires (maternelle à 12^e année). C'est pourquoi les perspectives autochtones (façons d'apprendre, d'être et de faire), la visibilité du contenu autochtone dans le matériel pédagogique (comme dans le curriculum tout entier) et la volonté de favoriser les relations et la réconciliation entre les écoles, les collectivités et les gouvernements autochtones sont tous des aspects importants dans l'éducation aux TNO.

Thème 3 : Intégration scolaire – L'intégration scolaire (ou apprentissage inclusif) est un aspect fondamental du système d'éducation ténois. Elle consiste entre autres à promouvoir l'accès à l'éducation pour tous les enfants et les jeunes, en particulier ceux aux besoins spéciaux ou complexes. Aux TNO, un grand pourcentage des élèves à tous les niveaux (prématernelle à 12^e année) ont besoin d'une aide ou d'interventions additionnelles; les mécanismes de financement et de soutien doivent donc répondre adéquatement à ces besoins sur le territoire.

Thème 4 : Outils d'évaluation à grande échelle – Le système d'éducation, pour rendre des comptes à la population, doit avoir les moyens de vérifier si les élèves apprennent ce qu'ils sont censés apprendre. Les autorités ténoises sont parfaitement conscientes qu'en raison du petit bassin d'élèves, il sera toujours difficile de produire des tests normalisés aux TNO. Pour la plupart des évaluations à grande échelle, il faut employer des outils préparés hors du territoire qui, même s'ils sont choisis pour leur adéquation, ne concordent jamais directement avec les visées du curriculum des TNO.



L'analyse a amené le MÉCF à classer chacune des provinces au regard des quatre thèmes afin de déterminer laquelle correspond le mieux aux besoins des TNO.

Au final, il a été déterminé que **c'est la Colombie-Britannique qui se rapproche le plus des priorités ténoises.**

Il est important de noter que, dans le cas de l'Alberta, c'est le curriculum actuel qui a été évalué dans cette analyse, et non la nouvelle version provisoire. Lorsque la version définitive du nouveau curriculum albertain sera connue, le MÉCF devra recommencer l'évaluation en utilisant les mêmes critères et méthodes de recherche que pour l'analyse précédente.

Thème 1 : Curriculum axé sur les compétences. Au cours des 4 dernières années, la Colombie-Britannique a mis en place un curriculum structurellement renouvelé, introduisant notamment des outils et approches d'évaluation pour tous les niveaux (maternelle à 12^e année).

Thème 2 : Inclusion des perspectives autochtones.

La Colombie-Britannique est la province qui s'est le plus démarquée. Nous avons particulièrement apprécié les partenariats mis en place là-bas pour l'élaboration du nouveau curriculum, notamment avec le First Nations Education Steering Committee (FNESC) et la B.C. Teachers' Federation (BCTF). Un fort engagement à inclure les perspectives autochtones se reflète à la fois dans le matériel pédagogique et dans les outils d'évaluation.

Thème 3 : Intégration scolaire.

À la lumière des résultats de l'analyse, des discussions avec le personnel ministériel clé et des pratiques actuelles des TNO dans le domaine de l'apprentissage inclusif, il a été déterminé que c'est la Colombie-Britannique qui se rapproche le plus des TNO. Preuve de cette grande concordance : les TNO utilisent déjà beaucoup de matériel provenant de la Colombie-Britannique.

Thème 4 : Outils d'évaluation à grande échelle.

Les évaluations à grande échelle prévues dans le curriculum de la Colombie-Britannique nous permettraient d'obtenir des données sur le rendement des élèves de 4^e et de 7^e année au chapitre de la lecture, de l'écriture et de la numération. Elles nous fourniraient aussi des données sur le rendement des élèves de 10^e et de 12^e année pour ce qui est de la littératie et de la numération.

Recherche sur les programmes d'études

Aspects nécessitant un examen plus poussé

En plus des recherches déjà faites, le MÉCF a d'autres questions et d'autres aspects à étudier davantage avant de prendre une décision.

- Facilité d'adapter ou d'adopter le curriculum de manière à ce qu'il reflète les réalités et les cultures des TNO
- Outils d'évaluation et ressources pour les élèves
- Compatibilité avec les systèmes de renseignements sur les élèves
- Programmes d'apprentissage en ligne et à distance
- Formation du personnel scolaire



Les aspects nécessitant un examen plus poussé comprennent les questions que le MÉCF étudie toujours, ou pour lesquelles il cherche des réponses, ce qui l'aidera à prendre des décisions plus éclairées plus tard.

Le MÉCF doit s'assurer de bien comprendre comment le nouveau curriculum pourrait être adapté pour refléter les réalités et les cultures des TNO. Les questions suivantes seront utiles à cet égard :

1. *Les TNO seraient-ils en mesure d'adapter le curriculum choisi?*
2. *Ce curriculum demanderait-il d'importantes adaptations, ou pourrait-on en adopter certaines parties en bloc?*
3. *Avec ce curriculum, faudra-t-il changer les exigences de diplomation et les programmes de niveau secondaire aux TNO?*

Le MÉCF doit comprendre les implications et les coûts que représenterait l'utilisation des évaluations à grande échelle, des évaluations en classe et des ressources pédagogiques. Les questions suivantes seront utiles à cet égard :

1. *Les TNO peuvent-ils accéder à des outils d'évaluation à grande échelle pour évaluer les élèves? Si oui, quel en serait le coût?*
2. *Comment les élèves seraient-ils évalués en classe? (Répondre pour tous les niveaux scolaires, de la prématernelle à la 12^e année.)*
3. *Le curriculum prévoit-il une stratégie ou un protocole pour l'évaluation des élèves? Les TNO pourraient-ils y accéder? Si oui, quel en serait le coût?*
4. *Quelles ressources pédagogiques accompagneront le nouveau curriculum, et combien coûtent-elles? (Répondre pour tous les niveaux scolaires, de la prématernelle à la 12^e année.)*

Le MÉCF utilise deux systèmes de renseignements sur les élèves et devra déterminer si l'un ou l'autre aurait à changer avec l'implantation du nouveau curriculum. Les questions suivantes seront utiles à cet égard :

1. *Le système de renseignements sur les élèves utilisé par la province candidate est-il compatible avec ceux des TNO?*
2. *Les TNO seraient-ils forcés d'utiliser un autre système? Si oui, quel en serait le coût?*

Le MÉCF doit savoir quels sont les programmes d'apprentissage en ligne et à distance offerts et si ceux-ci seraient accessibles aux élèves des TNO. Les questions suivantes seront utiles à cet égard :

1. *La province candidate offre-t-elle des cours en ligne et à distance?*
2. *Si oui, les TNO y auraient-ils accès, et qu'est-ce qu'il en coûterait au territoire?*
3. *Quels changements (s'il y a lieu) auraient à être apportés au programme Apprentissage à distance du Nord des TNO pour l'adapter au nouveau curriculum?*

Le MÉCF doit comprendre les implications, les possibilités et les coûts liés à l'accès aux activités et aux ressources de perfectionnement professionnel. Les questions suivantes seront utiles à cet égard :

1. *Quel genre d'accès le personnel scolaire des TNO aurait-il à l'offre de perfectionnement professionnel de la province candidate?*
2. *Quel soutien le personnel scolaire des TNO serait-il en mesure d'obtenir?*
3. *Quel serait le coût d'accès aux activités et aux ressources de perfectionnement professionnel de la province candidate?*



Échéancier proposé

- Mobilisation et consultation : avril à mi-juin 2021
- Examen du nouveau curriculum PROVISOIRE de l'Alberta pour la maternelle à la 6^e année : fin mai 2021
- Rapport *Ce que nous avons entendu* : fin juin / début juillet 2021
- Prise de décision : fin août / début septembre 2021
- Planification de la mise en œuvre du nouveau curriculum, communications afférentes et formation : année scolaire 2021-2022 (septembre 2021 à juin 2022)
- Mise à l'essai du nouveau curriculum auprès des élèves de la 1^{re} à la 12^e année : à partir de l'année scolaire 2022-2023 (mise en œuvre graduelle)

14

Le MÉCF terminera ses démarches de consultation formelle auprès des gouvernements autochtones et de ses principaux partenaires en éducation au cours du printemps 2021 (avril à mi-juin 2021). Un formulaire accessible sur le site Web du MÉCF permettra à la population d'exprimer ses commentaires concernant le renouveau du curriculum de la prématernelle à la 12^e année.

Le nouveau curriculum de la maternelle à la 6^e année de l'Alberta sera examiné par Malatest, soit la même entreprise qui a réalisé la recherche initiale. Aucune décision ne sera prise d'ici à ce que cet examen soit terminé; l'échéance prévue pour cette étape est la fin mai 2021 (sous réserve des disponibilités de Malatest).

Une fois les consultations terminées, le MÉCF produira un rapport de type *Ce que nous avons entendu*, qui résumera les informations, les questions et les préoccupations entendues pendant les discussions.

Ce rapport sera ensuite envoyé aux participants afin qu'ils l'examinent et le commentent. Le MÉCF s'occupera d'ajuster le rapport en fonction des commentaires des participants. Le rapport final sera distribué à la fin du mois de juin 2021. Il sera pris en compte, au même titre que les recherches et analyses internes, pour orienter les décisions entourant le renouveau du curriculum ténois et les futurs partenariats en éducation. On s'attend à ce que le MÉCF prenne une décision en août 2021 concernant le curriculum de la prématernelle à la 12^e année des TNO.

La planification de la mise en œuvre du nouveau curriculum, de même que les communications afférentes et la formation des enseignants (y compris les groupes consultatifs sur les matières), sont prévues pour l'année scolaire 2021-2022 (septembre 2021 à juin 2022).

La mise à l'essai officielle du nouveau curriculum est prévue pour l'année scolaire 2022-2023, et la mise en œuvre sera vraisemblablement progressive.

Le MÉCF est déterminé à soutenir les enseignants, les administrateurs, le personnel des écoles et les organismes scolaires tout au long du processus de renouveau. Il prévoit aussi communiquer avec les parents et les familles pour leur expliquer clairement le processus et ce qu'il implique pour les élèves.



Avant de prendre une décision

- Le renouveau du curriculum représente une décision importante qui requiert une analyse et une planification approfondies.
- Bien que les recherches fassent état d'une importante congruence entre les TNO et la Colombie-Britannique, il faudra, avant de prendre une décision, recueillir tous les renseignements nécessaires (y compris examiner le nouveau curriculum de la maternelle à la 6^e année de l'Alberta) pour bien comprendre toutes les implications du changement.
- Le MÉCF collabore avec les gouvernements autochtones, les organismes scolaires et l'Association des enseignants et enseignantes des Territoires du Nord-Ouest pour s'imprégner de leurs commentaires, de leurs points de vue et de leurs connaissances.
- La population sera invitée à formuler ses commentaires sur le site Web du MÉCF au www.ece.gov.nt.ca/fr.

15

Bien que les études préliminaires fassent état d'une importante congruence entre les TNO et la Colombie-Britannique, il faudra poursuivre les discussions et l'exploration avant de prendre une décision quant au changement éventuel de province partenaire, et il faudra notamment examiner le nouveau curriculum de la maternelle à la 6^e année de l'Alberta.

Il faudra aussi obtenir et considérer l'avis des gouvernements autochtones, des organismes scolaires et de l'Association des enseignants et enseignantes des Territoires du Nord-Ouest. Bref, ce ne sera pas une mince tâche.

Dans ce contexte, nous aimerions vous inviter, chers partenaires, à prendre connaissance des questions que nous nous posons et à nous faire part de toute autre question ou préoccupation sur laquelle vous aimeriez que le MÉCF se penche dans la suite de ses travaux d'analyse, soit d'ici juin 2021.

La population pourra formuler ses commentaires concernant le renouveau du curriculum de la prématernelle à la 12^e année sur le site Web du MÉCF, au www.ece.gov.nt.ca/fr.



Questions et commentaires

- Quelles sont vos idées, vos questions, vos préoccupations?
- Quels sont les aspects à considérer pour un partenariat potentiel?
- Avons-nous oublié quelque chose?

Écrivez-nous :

NWTCurriculum_Renewal@gov.nt.ca



16

Au-delà des recherches préliminaires, davantage de discussions et d'exploration seront nécessaires avant qu'on prenne une décision. C'est un grand chantier pour lequel il nous faudra aussi obtenir l'avis des gouvernements autochtones, des organismes scolaires et de l'Association des enseignants et enseignantes des Territoires du Nord-Ouest.

Pour l'instant, nous aimerions vous inviter, en tant que représentants, à nous faire part de vos questions, de vos préoccupations et de vos commentaires concernant le renouveau du curriculum de la prématernelle à la 12^e année des TNO.

Toute l'information et toute la rétroaction qu'obtiendra le MÉCF grâce aux discussions serviront à éclairer les décisions à venir sur l'éducation aux TNO.

- *Quelles sont vos idées, vos questions, vos préoccupations?*
- *Quels sont les aspects à considérer pour un partenariat potentiel?*
- *Avons-nous oublié quelque chose? (ex. points de discussion, en général)*

Envoyez-nous vos questions, idées et commentaires à l'adresse NWTCurriculum_renewal@gov.nt.ca